Arve Pure 2018 : 2Ã"me opération collective en faveur des dépollutions industrielles

Dossier de

de /> la rédaction de H2o February 2015

Le

20 février 2015, le contrat ARVE PURE 2018 a été signé à Saint-Pierre-en-Faucigny. Il s'agit d'une opération collective de lutte contre les micropolluants à l'échelle du territoire du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Arve, soit 106 communes. Cette deuxià me opération collective "Arve Pure" promet d'investir 18 millions d'euros en dépollution des ateliers industriels sur 2015-2018. L'agence de l'eau apportera 10 millions d'euros soit deux fois plus que l'opération précédente.

L'ombre commun et la loutre

ne s'y sont pas trompés : s'ils viennent de faire leur retour dans la riviÃ"re Arve en Haute-Savoie, c'est que depuis vingt ans une communauté d'hommes et de femmes ne se résolvent pas à la fatalité d'une riviÃ"re polluée et au lit effondré en maints endroits. Sous la présidence de Michel Meylan d'abord et du député-maire de Bonneville, Martial Saddier, désormais, des efforts importants et efficaces ont déjà été conduits au travers du contrat de riviÃ"re de l'Arve, de contrats industriels, puis des contrats Arve Pure 2012 qui ont permis de réduire fortement les pollutions domestiques et industrielles. Cependant le territoire reste identifié comme zone d'action prioritaire par l'agence de l'eau (dans le SDAGE) pour une action renforcée de réduction des rejets polluants par les substances dangereuses dispersées.

Les collectivités locales, les

industriels, les petites et moyennes entreprises se mobilisent avec l'agence de l'eau Rhà ne Méditerranée Corse dans ce nouveau contrat Arve Pure 2018. Il cible les reiets de micropolluants et substances dangereuses, au milieu naturel et dans les réseaux publics d'assainissement. À Il s'agit de mettre en œuvre un programme d'actions visant, d'une part, A mieux connaA®tre ces pollutions et, d'autre part, A les réduire (incitation financià re à la réalisation de travaux dans les établissements ciblés, suivi des rejets non domestiques, régularisation administrative des rejets au réseau, sensibilisation des acteurs économiques et du grand public, etc.). Pour la mise en œuvre des actions, des chargés de mission sont cofinancés par l'agence de l'eau dans des collectivités et organismes partenaires. Étendu à l'échelle du SAGE de l'ARVE, il est coordonné par le SM3A avec pour partenaires actuels les collectivités initialement impliquées dans les opérations collectives Arve Pure 2012 (Annemasse-les-Voirons Agglom©ration, CC du Pays Rochois, CC Faucigny-Glià res, CC Cluses Arve et Montagnes), le Syndicat national du dA©colletage (SNDEC) et l'agence de l'eau RhA ne Méditerranée Corse.

Les évolutions majeures d'Arve Pure 2018 concernent :

Un

territoire élargi au bassin versant Arve (SAGE). Alors que les différents contrats Arve Pure 2012 couvraient 33 communes de la vallée, ce nouveau contrat s'étend aux 106 communes du territoire du SAGE de l'Arve (bassin versant Arve ainsi que le Genevois et la commune de Vallorcine) ;

_

De nouvelles sources de pollution prises en compte : la liste des micropolluants suivis a été augmentée par la rÃ"glementation européenne à 62 substances. Par ailleurs, si le premier contrat était trÃ"s centré sur l'industrie, Arve Pure 2018 s'intéresse à toutes sortes d'émissions : activités urbaines, artisanales, domestiques, activités de soins, agricoles, etc.

-

Une

coordination et un pilotage global. Au lieu de plusieurs contrats, un seul document encadre l'engagement de tous les partenaires \tilde{A} la demande de l'agence de l'eau Rh \tilde{A} ne m \tilde{A} ©diterran \tilde{A} ©e Corse. Celui-ci est anim \tilde{A} © et coordonn \tilde{A} © par le SM3A.

Agence de l'eau RhÃ'ne Méditerranée Corse - 24-02-2015